



Cfdt:

BNP PARIBAS



L'INFORMATION DE VOS REPRÉSENTANTS

Les Infos de votre Région

Nouvelle Aquitaine

24/02/2022

VOS REPRÉSENTANTS



ESTELLE
MOLIA

06 98 57 35 13



ALEXANDRE
BOUAT

06 98 54 83 53



LUDOVIC
BOUILLE

06 98 57 21 53



PATRICIA
SUPAROMY

06 65 88 39 95



BLANDINE
BRIENNE

06 64 01 37 33



GILLES
BEDIN

06 62 81 82 84



FABIEN
RAYNAL



NATACHA
VIGIER

Lors du CSEE du 24 Février, la Cfdt BNP PARIBAS était la seule organisation syndicale à rester pour défendre, comme d'habitude, vos intérêts. [Lire notre déclaration ici](#)

NOS PRIORITÉS restent votre santé, vos conditions de travail, et la reconnaissance de votre implication !

De nombreux collaborateurs de la Région, tous métiers confondus, se sont remis en question avant d'envoyer leur lettre de démission, sans compter ceux qui sont encore dans la réflexion...

Nous dénonçons des projets pilotés via des tableaux, des chiffres auto-proclamés en **négligeant totalement l'humain**. BCEF met en exergue le nombre de recrutement depuis début 2022. La CFDT le soulignerait, si ce chiffre ne résultait pas d'une politique RH catastrophique.

- La Direction préfère laisser (voire inviter à...) démissionner la force vive de l'entreprise. Ensuite elle essaie de recruter des jeunes non expérimentés qui seront en grande partie formés et aidés par les collègues toujours en poste.
- BNP Paribas a pour slogan « la banque d'un monde qui change », mais ces changements se font-ils vraiment avec l'entière adhésion des salariés ?

Cette implication de formation & intégration de nouveaux entrants sera-t-elle enfin reconnue dans la charge de travail ?

La réponse est évidente : **NON !**
Pour preuve le score négatif du NPE ...
(Net Promoter Employee)

Environ 10 jours par an à se faire payer ou récupérer !

Ce chiffre résume **le constat de la Direction de BCEF** fait lors de la présentation du plan stratégique 22/25 du CSEC du 09/02/2022. **Chaque collaborateur aurait besoin de 30 minutes supplémentaires par jour pour réaliser ses tâches quotidiennes** (Etude BCEF consulting en cours sous forme d'immersion).

Le quota d'heures Sup. en région a-t-il augmenté pour autant ?
= **NON**
Chercher l'erreur !!



Depuis combien de temps les élus Cfdt vous font-ils remarquer qu'une journée de travail ne suffit pas pour la réalisation de ces fameuses tâches ?



Bravo à notre Banque qui double les dons de soutien à l'Ukraine

<https://echonet.bnpparibas/fr/bnp-paribas-et-ses-collaborateurs-se-mobilisent-pour-la-population-ukrainienne>

Fêtes de Bayonne

Les agences de Bayonne Liberté et Bayonne Rive droite seront fermées le 29 et 30/07/2022 : pas de jours chômés ! Il faudra poser des congés ou aller travailler dans une autre agence.

Fêtes de Dax et Mont de Marsan : à suivre ...



Modifications d'horaires

Négociés par la Cfdt lors de la présentation du dossier des horaires en CSEC

C'est l'agence de Soulac aujourd'hui type 3 Formule 2 qui va passer en type 3 Formule 1 (mardi au vendredi 8h30-12h30 et 14h-17h au lieu de 17h30 le samedi 9h -13h)

Campagne ASF Avril 2022

N'oubliez pas de vérifier vos données administratives sur le portail ALIS et de transmettre les justificatifs requis, **avant le 25/03/2022**



Cfdt:

BANQUES ET ASSURANCES
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Une hausse significative de la part variable intéressement & participation ?

C'est avec cet état d'esprit que vos élus Cfdt vont aborder la prochaine négociation sur l'intéressement et participation. A suivre.....

En attendant, grâce à vos élus Cfdt qui ont initié la demande d'une Prime

Prime Exceptionnelle pour le pouvoir d'achat

1100 € nets versés en mars 2022 pour les salariés dont la rémunération brute annuelle est inférieure à 56 570 €

Prime Exceptionnelle

900 € bruts versés en mars 2022 pour les salariés dont la rémunération brute annuelle est comprise entre 56 570 € et 80 000 €.



Référent Handicap Cfdt

Si vous avez des questions au sujet d'un handicap à déclarer, ou que vous portez. Contactez nous, le référent handicap national Cfdt est un élu de Nouvelle Aquitaine



Rémy MEYNARD
07.64.36.72.53

My Mobility

Vous souhaitez répondre à une offre My Mobility ?
N'hésitez pas, il n'existe pas de durée minimum dans votre fonction actuelle pour postuler, juste un accord préalable de votre manager et votre GI !



En aucun cas votre Direction de Territoire ne peut intervenir directement auprès du « staffing » pour invalider votre candidature !

En cas de difficultés ou de questions, vos élus Cfdt sont là pour vous aider



UNICC

Lors du CSEC de février, la Direction de BCEF a levé le caractère obligatoire d'intégrer l'agence UNICC pour tous les collaborateurs du réseau.

A ce jour, l'ouverture est toujours prévue mi-mars.

Banque Privée

Ajustement de l'organisation entre Arcachon et Gradignan

AVANT		APRÈS
ARCACHON	GRADIGNAN	1 REBP
1 REBP	1 REBP	1 CBPE
1 CBPE	3 CBPP	1 CBPGR
1 CBPGR	1 CRC BP	4 CBPP
1 CRC BP		2 CRC BP

Pas de changement de localisation pour les collaborateurs, toujours 2 sites mais un seul espace de rattachement.

AVIS CFDT: Même si cette réorganisation demeure à iso effectif, nous déplorons la perte d'un REBP.

Votre équipe CFDT est à votre disposition !!!!

cfdt_irp_nouvelle_aquitaine@bnpparibas.com

BULLETIN D'ADHÉSION

Je soussigné(e) M. Mme

Nom

Prénom

adhère à la CFDT

(Nom de naissance)

Date de naissance

Coordonnées personnelles

N° et voie

Complément adresse

Code postal

Ville

Portable personnel

Fixe

Mèl personnel

@

Informations professionnelles

Nom de l'établissement
ou de l'entreprise

Adresse

Code postal

Ville (cedex)

Profession / Métier

Situation

Salarié de droit privé

Agent de droit public

Demandeur d'emploi

Retraité

Indépendant

Autre

Salarié du privé

Ouvrier

Employé

Technicien

Cadre

Agent de maîtrise

Salarié du public

Type de fonction publique

État

Territoriale

Hospitalière

Catégorie

A B C

Statut de l'agent

Titulaire

Contractuel

Corps/Cadre d'emploi

Temps de travail

Complet

Temps partiel : ... %

Pour le calcul de la cotisation

Rémunération nette Imposable

_____ €

La cotisation mensuelle est d'au moins 0,75 % de la rémunération nette Imposable (avant prélèvement de l'impôt à la source), ou de 0,50 % pour les retraités.

Par exemple, pour un salaire annuel de 12 000 €, le calcul de la cotisation se fait ainsi :

$12\,000\text{ €} / 12 = 1\,000\text{ €} \times 0,75\% = 7,5\text{ €}$ par mois

L'adhésion ne sera effective qu'à la date de règlement de la première cotisation. La cotisation est due sur l'ensemble de la rémunération nette perçue, même en cas de situation particulière (apprentis, congé maladie ou accident, congé maternité, formation, chômage, etc.).

La cotisation syndicale ouvre droit à un crédit d'impôt de 66 %.

Date

____/____/____

Signature
de l'adhérent

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA



Référence unique de mandat <input type="text"/> <small>(à compléter par le syndicat)</small>	Type de paiement Récurent
--	----------------------------------

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la CFDT à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la CFDT. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.
Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

CRÉANCIER: CFDT	ICS: FR88ZZZ254894
------------------------	---------------------------

Coordonnées du syndicat

Nom du titulaire du compte à débiter :

Coordonnées de l'adhérent

IBAN du compte à débiter

Fait à : Signature

Le :

Mentions légales : Les données à caractère personnel recueillies sont nécessaires à la gestion de l'adhésion à la CFDT. La base légale de traitement est l'intérêt légitime car ces données permettent de fournir à l'adhérent des informations professionnelles, syndicales ou des services liés à son adhésion. Ces données sont à usage exclusif de la CFDT et ne sont pas communiquées à des tiers, ni commercialisées. Elles sont enregistrées sur le répertoire national CFDT, conservées par le syndicat en charge de leur traitement et gardées 5 ans en archives intermédiaires après le départ de l'adhérent puis supprimées définitivement. Tout adhérent dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement de ses données qu'il peut exercer à tout moment aux coordonnées prédictées sur ce bulletin d'adhésion ou dans son espace en ligne. Si elles ne sont pas satisfaites du traitement de leur demande, les personnes disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'Informatique et des libertés (CNIL).
L'adhésion à la CFDT ouvre à ses adhérents un accès en ligne, accessible sur <https://monespace.cfdt.fr>. Après avoir activé son compte l'adhérent peut notamment modifier ses informations personnelles et contacter son syndicat CFDT.

CFDT.FR